

Mise en oeuvre en sécurité des tapis convoyeurs à béton embarqués et AIPR

Objectifs

Réaliser l'ensemble des opérations de mise en oeuvre des convoyeurs à béton embarqués en respectant les conditions optimales de sécurité et en réalisant la maintenance préventive de base afin de réduire ou d'éliminer les risques d'accidents.

Public Visé

Conducteurs peu expérimentés de camion équipés de convoyeurs à béton embarqués ou conducteurs plus expérimentés ayant besoin d'une mise à jour de leurs connaissances, non titulaires de l'AIPR (art. R.554-31 du code de l'environnement et arrêté du 15/02/2012)

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Avoir une première expérience de l'activité sur les tapis convoyeurs à béton embarqués

Parcours pédagogique

1. Les vérifications avant le départ sur le chantier
 - L'état et la présence des EPI
 - Le « tour de la machine »
 - Les dispositifs de sécurité (Arrêt d'urgence, détecteur de ligne...)
 - Les organes de commande et de contrôle
 - La propreté et l'état des feux, des pneus ...
- La fixation des accessoires
2. La conduite sur route en direction du chantier
 - Le gabarit du porteur avec le tapis convoyeur
 - Le centre de gravité d'un porteur équipé d'un tapis convoyeur
3. L'accès au chantier
 - La prise de contact avec le responsable du chantier
 - Le repérage des lieux (accès, stationnement, plan de circulation, point de livraison...)
4. Les risques spécifiques
 - Le repérage des risques : talus, tranchées, état du sol...
 - Les lignes haute tension
 - L'implantation du camion et la responsabilité du conducteur
 - Le contrôle des accès et le positionnement des personnels du chantier
5. L'implantation du camion avec tapis convoyeur à béton embarqué
 - Le guidage et les accès difficiles sur le lieu d'implantation
 - Les contrôles de stabilité du sol et le calage du TCBE
 - La mise en place des stabilisateurs
 - Le dépliage correct du tapis et les précautions d'emploi
6. La livraison du béton. La mise en œuvre du TCBE
 - Le placement du TCBE : stabilisation, limites de mise en œuvre, vérification des conditions de sécurité (environnement)
 - Le contrôle du point de livraison et la communication avec le personnel du chantier chargé de la mise en place du béton
 - L'utilisation de la radiocommande et du distributeur hydraulique
7. Le nettoyage des équipements et de la machine et le départ du chantier
 - Les procédures à mettre en œuvre pour le nettoyage du TCBE

ECIR FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93130003813

ECIR FORMATION

Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

- Les documents contractuels et fin de mission
- Les vérifications avant le départ d'un chantier

8. Maintenance préventive et Réglage du tapis
- Réglage de la bande et du racleur d'un TCBE (réalisé par chaque stagiaire sur un tapis)
 - Maintenance de base : Graissage / Niveaux / Contrôle visuel / Pression.
 - Nouvelles évolutions sécurité des TCBE.
 - Périodicité de maintenance des différents organes (filtres/rouleaux/huile/chaîne/bande/flexibles...)
 - Fonctionnement et utilisation du détecteur de ligne haute tension

- 9 La préparation du QCM pour l'obtention de l'attestation de compétences/ AIPR "Opérateur de chantier"
- Les différents réseaux et les risques associés aux travaux à leur proximité
 - Les actions préconisées par la nouvelle réglementation
 - La préparation d'intervention sur chantier: observation du terrain, DICT, traçages au sol...
 - Les informations du "Guide Technique" : recommandations, prescriptions, accidents courants, missions des intervenants, dispositions en cas d'endommagement des réseaux...
 - Entraînement et la préparation à l'examen par QCM.

- 10 Passage de l'examen QCM "Opérateur de chantiers" en fin de sessions
- Installation des candidats: un poste informatique ou tablette tactile pour chaque candidat avec accès internet
 - Présentation des modalités pratiques, accès à la plate-forme dédiée
 - Questionnaire à choix multiple: 30 question sur l'ensemble des thèmes: réseaux aériens, souterrains, responsabilités, réglementation DT-DICT...
 - Seuil de réussite de 60%
 - Résultats communiqués dès la fin de l'examen

Objectifs pédagogiques

- Identifier et contrôler l'état des matériels et des équipements avant le départ sur chantier
- Appliquer les règles d'une conduite sur route intégrant les risques particuliers liés au véhicule
- Repérer les risques liés à un chantier, choisir et mettre en œuvre les mesures préventives adaptées
- Implanter le matériel et assurer un contrôle permanent des conditions de sécurité
- Réaliser les opérations de livraison de béton en sécurité et dans les règles de l'art
- Réaliser le nettoyage des matériels et les opérations de fin de chantier adéquates

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés.

Echanges.

Présentation de vidéo.

Etude de situations professionnelles à risques.

Présentations des recommandations professionnelles et du guide pratique "pompage du BPE" du SNPB

Présentation de documentations et guides sur l'AIPR

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire
- Attestation de stage

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr



Effectif

De 5 à 12 Personnes



Contactez-nous !

Cédric CHAOUI
Responsable Formation Carrières et Matériaux